RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A DE MARSSAC

SCI
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle
R.C.S. de Fréjus : 898420609

Procès-verbal des décisions unanimes des associés

Le 10/12/2024,

Les associés de la société A DE MARSSAC, SCI au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé au Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les associés du transfert du siège social de la société situé initialement au Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au **58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08** à compter du 10/12/2024.

Les associés prennent acte que l'adresse de l'établissement Principal de la société n'est pas modifiée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société par : **MARSSAC PELATIE**

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

J.A.

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°4

Les associés confèrent tous pouvoirs à Monsieur Jérôme ANDRE, Gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :



J.A.